

# COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE VENDÉE



## Séjour Sportif à la Roche sur YON



<https://cd85.ffgym.fr/fun-gym-camp-85>

**2022**

**Fun&Gym  
Camp 85**  
Plus de Gym Plus de Fun

**De 8 à 16 ans  
GAF/GAM**

Gymnastique, Trampoline,  
Acrobaties et  
des activités de folies

**Du 10 au 22 Juillet**

Un Camp Gym au sein du VENDESPACE



# **SOMMAIRE**

<b>LE PROJET PÉDAGOGIQUE</b>	<b>Page 3</b>
A. Introduction	
B. L'organisation	
C. L'encadrement	
D. Le coût du séjour	
<b>HÉBERGEMENTS ET RESTAURATIONS</b>	<b>Page 4</b>
<b>LE SUIVI MÉDICAL</b>	<b>Page 4</b>
<b>LE SÉJOUR ET LES ACTIVITÉS</b>	<b>Page 5-6</b>
A. Les Activités	
B. La Gymnastique	
C. Les soirées à thèmes	
<b>LES FONCTIONS ET LES TÂCHES</b>	<b>Page 6</b>
A. Le directeur et l'organisation	
B. Les directeurs adjoints	
C. Les directeurs adjoints et les animateurs	
<b>NOS FINALITÉS</b>	<b>Page 8-9</b>
<b>A. Les animateurs</b>	
<b>B. Les enfants</b>	
<b>LES POINTS NON NÉGOCIABLES</b>	<b>Page 10</b>
<b>SITUATION SANITAIRE</b>	<b>Page 10</b>

## A. Planning type



# LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Du 10 au 22 Juillet 2022



## A. Introduction

Le comité de Gymnastique de Vendée à le plaisir de nous accueillir et de proposer un camp estival dans le cadre d'un séjour sportif. Ce séjour sportif est fait pour accueillir les enfants qui souhaitent se retrouver entre amis durant les vacances, partager de bons moments, créer des souvenirs, approfondir et évoluer dans la gymnastique ou encore pratiquer et découvrir de multiples activités (plein air ou aquatique). Ce séjour est ouvert à l'ensemble du territoire.

## B. L'organisation

Afin d'avoir une organisation optimale, les enfants nés entre 2013 à 2005, seront répartis en groupe de niveau lors des sessions gymniques proposées. Cependant, afin de coller aux objectifs de cohésion de groupe et de vie en communauté, la plupart des activités de l'après-midi et du soir se font en grand groupe. Le séjour pourra accueillir jusqu'à 30 enfants par semaine. (cf. annexe 1).

## C. L'encadrement

Durant le séjour, l'encadrement est assuré par :

- Des éducateurs sportifs diplômés d'état : brevet d'état, brevet professionnel, licence staps, CQP.
- Des animateurs BAFA
- Des entraîneurs de club ayant des compétences
- Une assistante sanitaire
- Un directeur / directeur adjoint
- Une animatrice stagiaire BAFA

Des réunions quotidiennes permettront de préparer le lendemain, de répondre aux attentes des jeunes et d'analyser les problèmes rencontrés.

## D. Le coût du séjour

Le coût du séjour s'élève à 495€ pour les licenciés sur la saison en cours, toutes charges comprises, pour les 6 jours et 5 nuits. Le séjour est déclaré en séjour sportif auprès de la

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale, les familles ont donc la possibilité de bénéficier d'aides de la CAF ou autres. (cf. annexe 2).

## **HÉBERGEMENT ET RESTAURATIONS**

Nous serons hébergés au sein du Centre Sports et Loisir de La Roche sur Yon. L'hébergement collectif se compose en chambre de 2 à 5 lits avec sanitaires et toilettes. Deux étages du centre sports et loisirs seront réservés exclusivement pour le camp gym.

Le complexe dispose :

- Un espace intérieur d'activité
- Des espaces d'activités extérieurs. (stade, dojo, pelouses...)
- Une salle de Gymnastique

Les enfants seront répartis dans des Chambres de 2 à 5 que nous pourrons adapter en fonction du nombre d'enfants, des âges et des affinités de chacun.

La restauration est aussi assurée par le centre sports et Loisirs, à proximité de l'hébergement.



## **SUIVI MÉDICAL**

Lors d'un séjour, le directeur se doit de s'informer sur la santé des enfants et jeunes qu'il accueille. Dans ce cas là, un système d'échange d'informations doit se mettre en place entre lui et la famille avant le séjour. Le directeur doit à son tour informer son équipe de l'état de santé de l'enfant.

## **LE SÉJOUR ET LES ACTIVITES**

- [?] Dimanche d'arrivée** : accueil des enfants et des familles sur le site d'hébergement.
- [?] Du lundi au vendredi** : les enfants seront tous les jours en activité Gymnastique avec possibilité d'un deuxième entraînement dans la journée.
- [?] Vendredi** : accueil des parents, départ des enfants.

### **A. Les activités**

Les activités du séjour sont principalement en lien avec la Gymnastique, cependant des activités de détente sont aussi proposées car ce séjour reste un séjour de vacances. En salle ou en extérieur, en pleine nature ou aquatique, celles-ci offrent la possibilité aux enfants de s'épanouir pleinement et également de découvrir certaines activités. On y propose par exemple :

- Patinage sur glace, Voltige équestre...
- Baignade en piscine,
- Journée Complète : Puy du fou / Atlantique Toboggan
- Grands Jeux divers sur toute la journée sous différents thèmes
- Veillées diverses





Les groupes seront séparés sur certaines activités en fonction du nombre maximum de participants sur l'activité.

La dominante sportive dans ce séjour implique une sécurité physique et morale des enfants, il sera donc primordial de prévoir des temps de repos afin que les enfants appréhendent les journées et les soirées avec sérénité.

## **B. La Gymnastique**

Les activités gymniques seront encadrées par les moniteurs éducateurs diplômés d'État et les autres activités seront encadrées par les animateurs du séjour. Dès le premier jour, nous irons dans la salle de Gymnastique de La Roche sur Yon afin d'établir des groupes de travail pour la semaine en fonction de leurs âges, leur sexe et leurs capacités.

Tous les autres entraînements de la semaine se feront au Vendéspace, le transport étant assuré par l'entreprise Sauvetour.

Les groupes pourront évoluer dans le courant du stage. L'échauffement cardio-vasculaire se fera en grand groupe, puis chaque encadrant prendra en main son groupe pour la suite de la séance. Les objectifs principaux de ce stage sont la progression du gymnaste tout en

conservant l'aspect ludique de l'activité. Pour finir, les étirements seront faits en commun à la fin des séances.

### **C. Les soirées à thèmes**

Chaque soir une veillée sera proposée aux enfants :

- Le dimanche soir nous consacrons la veillée à la présentation des animateurs et ce sera également le moment pour les enfants de faire plus ample connaissance entre eux grâce à la fameuse veillée de présentation (nom, âge, lieu de vie etc...). Tout ceci sera fait sous forme ludique afin de rester dans un esprit de vacances et d'amusement.
- Les lundis, mardis et jeudis seront consacrés à des veillées diverses animées et encadrées par les animateurs du séjour ou par les enfants, par petit groupe, pour préparer avec les animateurs les différentes veillées.
- Le mercredi, nous proposerons une veillée « Gym nocturne ». Nous consacrerons donc ce jour au repos des enfants afin qu'ils se reposent pour appréhender la fin de la semaine sereinement. Le mercredi sera consacré à une journée de sortie extérieure.
- Le jeudi sera consacré à la boom afin de clôturer cette semaine.

### **LES FONCTIONS et les TÂCHES**

Le directeur et l'organisateur :

- Recrutent les animateurs
- Assurent l'élaboration du projet éducatif et pédagogique en impliquant les animateurs : une réunion sera prévue afin d'évoquer le projet pédagogique.
- Réunissent les animateurs afin de planifier l'organisation du séjour et leur donnent leur emploi du temps.
- Informent l'équipe sur les règles non négociables du séjour et les sanctions appliquées.
- Veillent au bon déroulement du séjour
- Mettent en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs
- Élaborent les budgets et assure la ventilation de ce dernier
- S'assurent de la cohésion du travail d'équipe
- Informent les familles sur le bon déroulement du séjour
- Transmettent les informations relatives à la réglementation auprès des animateurs

Les directeurs adjoints :

- En lien avec le directeur
- Référent du groupe
- Assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants mais aussi des animateurs
- Participe avec les animateurs aux séances et jeux,
- Assurent les fonctions du directeur en cas d'absence
- Bilan de fin de semaine
- 

#### Les directeurs adjoints et les animateurs :

- Veillent à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Assurent les séances pédagogiques de Gymnastique
- Assurent la sécurité des déplacements
- Animent les activités de l'après midi
- Élaborent le projet d'activité
- Assurent la vie quotidienne selon l'emploi du temps donné
- Respectent la réglementation ainsi que les règles supplémentaires de sécurité
- Guident les enfants dans l'élaboration des règles de vie et du choix des thèmes pour les soirées.
- Lavage du linge
- Gestion de l'argent de poche
- Gestion des téléphones portables
- Gestion de l'infirmerie

### **NOS FINALITÉS**

<b>FINALITÉS</b>	<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs Opérationnelles</b>	<b>Moyens</b>	<b>Evaluations</b>
Découvrir ou approfondir l'activité Gymnastique	Permettre aux enfants de découvrir ou approfondir la pratique de la Gymnastique	Pratiquer la Gymnastique artistique masculine, féminine et le trampoline aux travers des ateliers mis en place	Le stage se déroule dans une salle spécialisée. Seuls des animateurs ayant des compétences techniques sont embauchés. Groupe de niveau avec un référent.	L'enfant a pris plaisir dans les activités gymniques. Les animateurs ont su adapter leur contenu selon les capacités de chacun. L'enfant a fait des progrès

Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un	Offrir à l'enfant des moments de vacances	Participer à des activités de loisirs ludiques afin de	Activités proposées variées et ludiques	Les enfants font de bons retours sur les activités. Livre d'or
Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranche d'âge	Permettre la mixité au sein des activités et de la vie quotidienne	Être capables de se mélanger au sein des différents moments de la journée (filles, garçons petits grands)	Lors des repas, les animateurs invitent les enfants à se mélanger. Les animateurs seront également sollicités pour manger avec les enfants. Durant les activités, les groupes seront faits en mixité. La mise en train des activités gymniques se fera avec	Questionnaire de satisfaction.
Permettre le maintien du lien avec les familles	Permettre aux enfants de donner de leurs nouvelles. Faciliter le contact des familles pour suivre le séjour.	Les enfants, s'ils le souhaitent pourront appeler leurs familles, dans un souci de gestion, des plages horaires seront définies pour cela. Suivi, tous les jours, des informations relatives au séjour via	L'équipe pédagogique mettra son téléphone à disposition des enfants s'ils le demandent. Le directeur et les animateurs rédigent le mail aux parents tous les soirs et en drive personnel dédié aux familles.	La communication s'est bien faite. Y a-t-il des retours négatifs?
Inciter les enfants à respecter les règles d'hygiène	Respecter les règles d'hygiène. Accompagner aux gestes d'hygiène si nécessaire.	Mettre en application les règles d'hygiène élaborées par eux même. Se doucher une fois par jour obligatoirement.	Avant les temps de repas, les animateurs rappellerons aux enfants l'utilité de se laver les mains. Les enfants seront responsables du nettoyage et du rangement de leur chambre ou dortoir. Durant le temps d'hygiène corporelle,	Les enfants ont respecté les règles d'hygiène.
Sécurité lors des déplacements	Sécuriser les trajets en minibus ou à pied.	Répartir les enfants dans un minibus. Encadrer tout au long du séjour les enfants : minibus, bus ou à	L'équipe pédagogique ayant 2 ans de permis conduira le minibus	Pas de problème lors des déplacements.

L'équipe d'animateurs est responsable des enfants du levé au couché.

- Au Réveil :

- Réveille les enfants en douceur entre 7h45 et 8h30 selon l'heure de départ.
- S'assure que tous les enfants se sont bien levés

- Aide les enfants qui en ont besoin pour s'habiller et faire leur lit.
  - Après le petit déjeuner, ils veillent à ce que tous les enfants se brossent les dents.
- Au petit déjeuner :
- Vérifie que tous se sont lavé les mains
  - Veille à ce que tous les enfants déjeunent correctement (laitage, jus de fruit, pain)
  - Envoie les enfants se brosser les dents (renvoi aux animateurs du lever)
- Au repas :
- Vérifie que tous se sont lavé les mains
  - Veille à ce que les enfants mangent correctement
  - Aide ceux qui ont besoin (couper la viande, servir l'eau)
- Durant les temps d'hygiène et personnel :
- Vérifie que tous les enfants se douchent
  - Gère les appels aux familles quand l'enfant le réclame
  - Reste à l'écoute des enfants s'ils en ont besoin
  - Reste en retrait sur le temps personnel
- Aux soirées à thèmes :
- Prépare sa soirée (matériel, salle...)
  - Anime la soirée
  - Range la salle et le matériel utilisé.
- Au coucher
- Veille à ce que tous les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et se brossent les dents avant d'aller au lit.
  - Assurent le calme afin que l'endormissement se passe au mieux.
  - Réconfortent les enfants qui en ont besoins

Les enfants :

- Respectent les règles de vie qu'ils ont élaborée
- Participent aux activités proposées
- Profitent du séjour.

**LES POINTS NON NÉGOCIABLES**

### Sont formellement interdit pour les enfants :

- La consommation d'alcool, de drogue et de tabac
- De se bagarrer avec un autre enfant
- De manquer de respect vis-à-vis des autres enfants et adultes
- De sortir seul
- Il est primordial de respecter la réglementation du camp.

### Sont formellement interdit pour l'équipe d'encadrement :

- La consommation d'alcool et de drogue
- De manquer de respect vis à vis des enfants, de ses pairs, de sa hiérarchie
- La consommation du tabac durant les temps d'animation.

## **SITUATION SANITAIRE**

Le projet pédagogique est adapté pour respecter la distanciation et les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire au contact des mineurs.

- Respect de la distanciation et des gestes barrières en tout temps et moments
- Lavages des mains régulier.
- Des marquages au sol permettent la circulation des groupes dans les espaces et vers l'extérieur
- Les locaux et matériel seront nettoyés et désinfectés quotidiennement
- Tout symptôme évocateur donnera lieu à un isolement à domicile.

## **ANNEXES**

→ **Annexe 1 : Planning des camps**

## Fun&Camp Gym85 Edition 2023 Semaine 1

	DIMANCHE 9 JUILLET	LUNDI 10 JUILLET	MARDI 11 JUILLET	MERCREDI 12 JUILLET	JEUDI 13 JUILLET	VENDREDI 14 JUILLET
8.00		Réveil	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil
8.30		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9.00				Temps calme		Rangement
9.30						
10.00						
10.30		Gym	Gym		Gym	
11.00						Gym
11.30				Accro Branches		Lr/y
12.00						
12.30						
13.00		Repas				Repas
13.30		Temps calme	Repas	Pique Nique	Repas	Temps calme
14.00			Temps calme		Temps calme	
14.30	Accueil					
15.00	Installation					Gym
15.30				Jeux extérieur	Jeux çsl	Lr/y
16.00		Gym	Plage	Orientation		
16.30						
17.00	Gym					
17.30	Lr/y				Temps libre çsl	
18.00						
18.30		Douche	Douche	Douche	Douche	
19.00		Repas	Repas	Repas	Repas	
19.30	Douche					
20.00	Repas			Veillée		
20.30			Gym		Boom	
21.00	Veillée	Veillée	Lr /y			
21.30						

## Fun&Camp Gym85 Edition 2023 Semaine 2

	DIMANCHE 16 JUILLET	LUNDI 17 JUILLET	MARDI 18 JUILLET	MERCREDI 19 JUILLET	JEUDI 20 JUILLET	VENDREDI 21 JUILLET
8.00		Réveil	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil
8.30		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9.00				Temps calme		Rangement
9.30						
10.00						
10.30		Gym	Gym		Gym	
11.00						Gym
11.30				Char à voile		LA ROCHE GARCETTE
12.00						
12.30						
13.00		Repas				Repas
13.30		Temps calme	Repas	Pique Nique	Repas	Temps calme
14.00			Temps calme		Temps calme	
14.30	Accueil					
15.00	Installation					Gym
15.30				Jeux extérieur	Jeux çsl	LA ROCHE GARCETTE
16.00		Gym	Plage	Sand gymnastics challenge		
16.30						
17.00	Gym					
17.30	LA ROCHE GARCETTE				Temps libre çsl	
18.00						
18.30		Douche	Douche	Douche	Douche	
19.00		Repas	Repas	Repas	Repas	
19.30	Douche					
20.00	Repas			Veillée		
20.30			Gym		Boom	
21.00	Veillée	Veillée	LA ROCHE GARCETTE			
21.30						

### → Annexe 2 : Modalité de paiement

Possibilité de paiement\* :

- Carte Bancaire (helloasso)
- Chèque
- Paiement par bon CAF (VACAF)
- Paiement par chèque ANCV

\*Paiement en 3 fois possible